

# 20 FONDATION

Rapport annuel

**Fondation  
de Luxembourg**

## Table des matières

La Fondation de Luxembourg	4
La gouvernance	5
Chiffres clés	6
Avant-propos du Président	9
Avant-propos de la Directrice	10
Les fondations abritées	13
Les projets soutenus	18
Les états financiers audités au 31 décembre 2010 et le rapport du réviseur d'entreprises agréé	23

La Fondation de Luxembourg a été constituée en décembre 2008 par l'Etat luxembourgeois et l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, dans le cadre d'une initiative gouvernementale visant à promouvoir la philanthropie, annoncée par le Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker dans sa déclaration sur l'état de la Nation le 22 mai 2008.

Après une période initiale consacrée à la préparation et la mise en place de sa structure, la Fondation de Luxembourg est devenue pleinement opérationnelle en juillet 2009 en accueillant sa première fondation abritée.

En date du 31 décembre 2010, la Fondation de Luxembourg est heureuse de pouvoir compter 18 fondations abritées sous son égide, soutenant des projets dans les domaines suivants :

Santé et Recherche

Pauvreté et Cohésion Sociale

Culture et Diversité

Biodiversité et Changement Climatique

Education Universelle

La Fondation de Luxembourg est un organisme indépendant à but non lucratif, qui agit comme intermédiaire entre d'une part les donateurs potentiels et d'autre part les organisations caritatives et les projets à soutenir au Luxembourg comme à l'étranger.

Par l'information, le conseil et le développement d'outils et structures spécifiques, la Fondation de Luxembourg a pour rôle d'encourager, soutenir et guider les donateurs luxembourgeois, européens et internationaux dans la réalisation de leurs aspirations philanthropiques, et ceci plus particulièrement:

- En aiguillant les donateurs potentiels vers des projets consciencieusement analysés et en les aidant ultérieurement à évaluer l'impact de leur action ;
- En offrant une structure de fondation « abritante » qui permet aux fondateurs de structurer leurs engagements philanthropiques à long terme.



## La gouvernance

La Fondation de Luxembourg est dûment supervisée par son Conseil d'Administration, qui constitue la plus haute instance décisionnelle de sa structure. Celui-ci est composé de six personnalités reconnues de la société luxembourgeoise :

Monsieur Luc Frieden,  
Ministre des Finances, Président du Conseil

Monsieur Pierre Bley,  
Président de l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte

Monsieur Pit Hentgen,  
Directeur Général de la Compagnie d'assurances la Luxembourgeoise

Monsieur Georges Ravarani,  
Président de la Cour Administrative de Luxembourg

Monsieur Jean-Jacques-Rommes,  
Directeur de l'ABBL

Monsieur Jean-Lou Siweck,  
Conseiller auprès du Premier Ministre

Afin de l'assister dans l'optimisation de sa stratégie et de ses procédures de fonctionnement, la Fondation de Luxembourg fait appel à un groupe de spécialistes dans divers domaines touchant à la philanthropie, mais également aux services du secteur de la banque privée, de la fiscalité et plus généralement aux services offerts autour de la philanthropie. L'Advisory Committee apporte à la Fondation une expertise sur ces divers sujets, lui assurant une stratégie ciblée et proche des besoins des donateurs.

L'Advisory Committee est actuellement composé des personnalités suivantes :

Monsieur Dominique Allard,  
Directeur, Fondation Roi Baudouin

Monsieur Francis Delaporte,  
Vice-Président auprès de la Cour Administrative de Luxembourg

Monsieur Philippe Depoorter,  
Secrétaire Général, Banque de Luxembourg

Monsieur Roger Molitor,  
Membre du Conseil d'Etat, Luxembourg

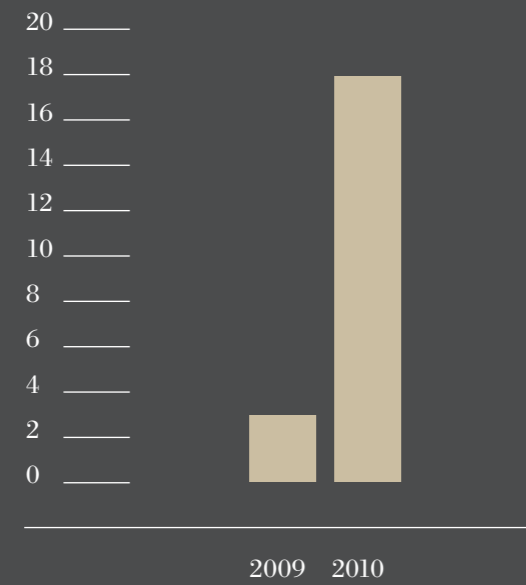
Monsieur Marc Pictet,  
Partner chez Pictet & Cie, Genève

Monsieur Laurent Probst,  
Senior Partner, PricewaterhouseCoopers Luxembourg

Madame Tonika Hirdman,  
Directrice Générale de la Fondation de Luxembourg

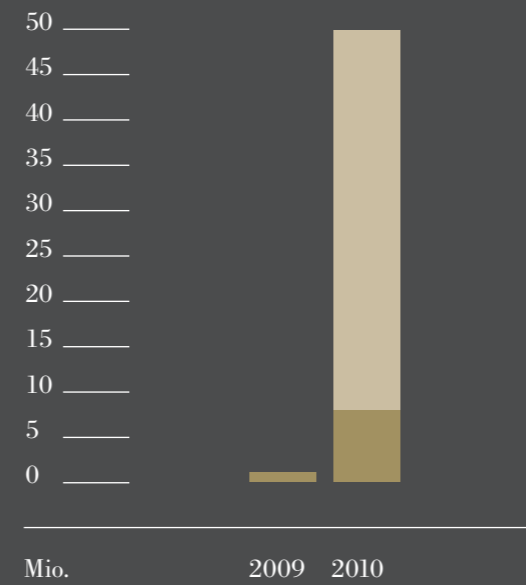
## Les chiffres clés

Nombre total de fondations sous égide



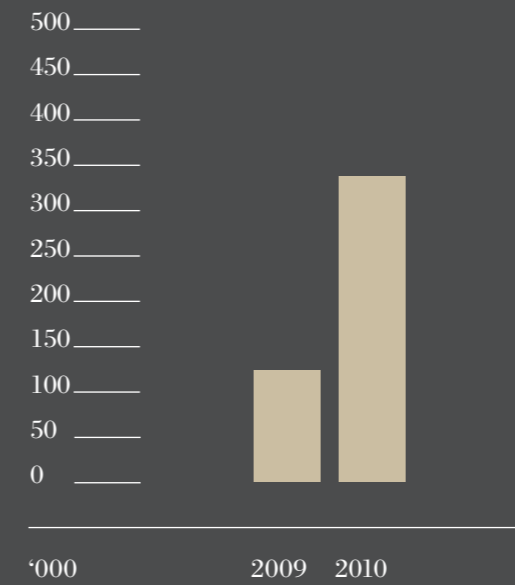
■ Nombre total de fondations sous égide

Actifs reçus - Actifs faisant l'objet d'un engagement (Dons et legs)



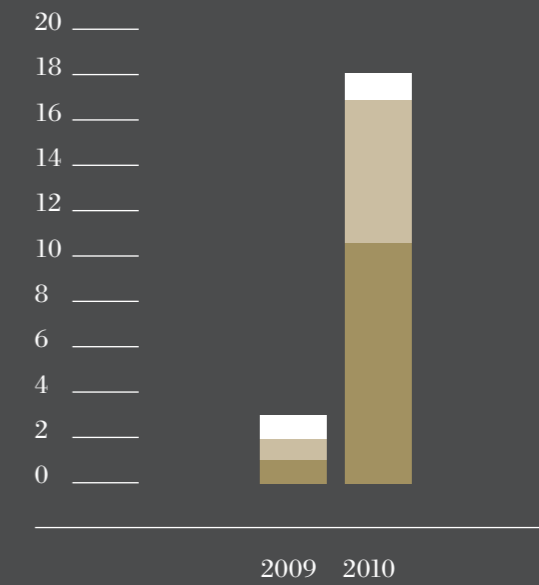
■ Actifs engagés (EUR)  
■ Actifs reçus (EUR)

Dépenses missions



■ Dépenses missions (EUR)

Nature des fondations abritées



■ Fondations hybrides  
■ Fondations à dotation  
■ Fondations de flux

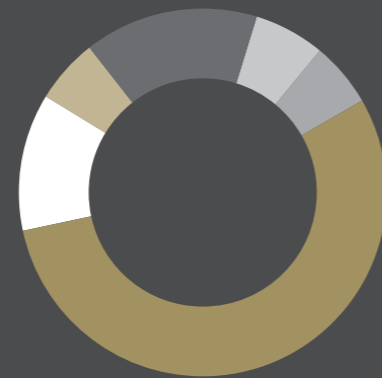
## Avant-propos du Président

Nature des fondateurs



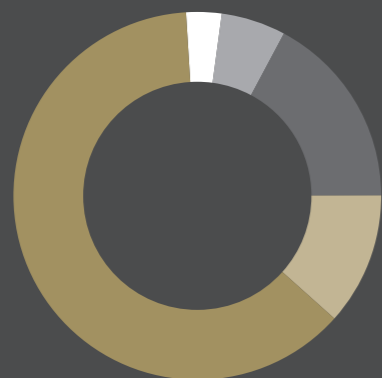
■ 88,89 % Privés ■ 11,11 % Sociétés

Pays de résidence des fondateurs



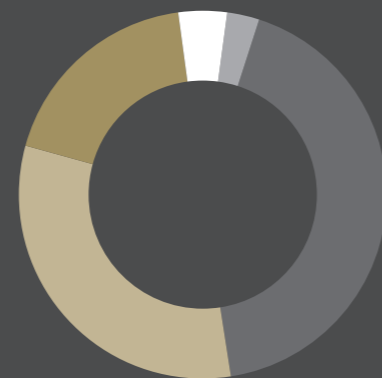
■ Luxembourg 55,56 % ■ Belgique 11,11 %  
 ■ Finlande 5,56 % ■ Allemagne 16,67 %  
 ■ France 5,56 % ■ Suisse 5,56 %

Dépenses missions par secteur



■ Santé et Recherche 5,52 %  
 ■ Pauvreté et Cohésion Sociale 15,82 %  
 ■ Culture et Diversité 11,78 %  
 ■ Education Universelle 64,73 %  
 ■ Biodiversité et Changement Climatique 2,15 %

Répartition des projets par secteur



■ Santé et Recherche 2,17 %  
 ■ Pauvreté et Cohésion Sociale 43,48 %  
 ■ Culture et Diversité 32,61 %  
 ■ Education Universelle 17,39 %  
 ■ Biodiversité et Changement Climatique 4,35 %

Deux années se sont maintenant écoulées depuis la création de la Fondation de Luxembourg par l'Etat luxembourgeois et l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. L'objectif de cette initiative était de doter le Luxembourg d'une structure de promotion et de facilitation de l'engagement philanthropique privé. L'un des objectifs du Gouvernement était de contribuer à une diversification des services offerts par la place financière luxembourgeoise en appuyant la création de la Fondation de Luxembourg et une réforme de la fiscalité relative aux libéralités.

La création de la Fondation de Luxembourg a donné la possibilité aux banques privées de s'engager sur la voie de la philanthropie en mutualisant l'expertise requise au sein d'une structure unique ayant vocation à servir l'ensemble de la place financière. La Fondation de Luxembourg a encore permis à des personnes physiques ou à des entreprises de développer des projets à caractère philanthropique.

Tout cela constituait une initiative tout à fait inédite au Grand-Duché et il y avait une certaine incertitude quant à l'évaluation de l'intérêt réel que soulèverait le projet. Les résultats très positifs enregistrés ces deux dernières années par la « jeune » Fondation de Luxembourg ne font que confirmer les anticipations du Gouvernement luxembourgeois quant à l'intérêt suscité par le besoin d'un centre indépendant d'expertise pour ces questions et nous nous félicitons de constater aujourd'hui que le projet est devenu un véritable succès, comme l'illustre très bien le présent rapport annuel.

Je tiens à féliciter l'équipe dynamique qui dirige la Fondation de Luxembourg du travail accompli.

**Luc Frieden**

**Luc Frieden**  
 Ministre des Finances  
 Président du Conseil d'Administration



## Avant-propos de la Directrice

Tonika Hirdman  
Directrice Générale



En ma qualité de Directrice de la Fondation de Luxembourg, je suis fière de pouvoir publier ce rapport annuel résumant notre activité en 2010. En exposant les progrès effectués par cette jeune fondation, nous sommes heureux de pouvoir démontrer que la philanthropie a pris un nouvel élan au Luxembourg durant ces dernières années. Depuis l'accueil de la toute première fondation abritée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg en août 2009, **18 fondations abritées** soutenant diverses causes d'intérêt général ont été constituées sous notre égide. Celles-ci représentent un engagement total de **plus de 50 millions d'euros** via des donations et des legs. Grâce à la générosité des fondateurs de ces fondations abritées, nous avons eu la possibilité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à l'enrichissement socio-culturel de nombreuses personnes au Luxembourg et dans le monde. Des exemples concrets sont la création d'un réseau d'écoles prenant soins d'orphelins du SIDA en Namibie, des programmes de soutien pour des enfants vulnérables au Libéria, la création d'une réserve naturelle dans la région Campine en Flandre ou des bourses attribuées dans le domaine culturel au Luxembourg pour financer la création d'œuvres d'arts ou l'organisation d'événements artistiques. Pour moi-même et pour l'équipe de la Fondation, il est fascinant de rencontrer et de côtoyer les personnes à l'origine de ces fondations abritées, de découvrir et comprendre leurs origines, leurs motivations, leurs aspirations et de développer ensemble les objectifs qu'ils souhaitent atteindre à travers leur engagement.

On observe en effet aujourd'hui une attention accrue pour la philanthropie en général, non seulement au Luxembourg, mais également dans toute l'Europe. Plusieurs facteurs ont contribué à ce développement : le premier est le phénomène de la mondialisation de l'information qui contribue à attirer l'attention sur les injustices qui persistent encore et toujours ; un second

facteur est l'accroissement des fortunes privées et l'apparition d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs plus jeunes et plus dynamiques. On note également que la crise économique a contribué à un retour à des valeurs traditionnelles comme l'assistance à autrui et en général plus d'altruisme.

Pour le Luxembourg, la philanthropie privée, les dons individuels, l'engagement social et le bénévolat sont des composantes importantes d'une nation comptant depuis longtemps bon nombre d'associations, de fondations et d'organisations non gouvernementales. Les philanthropes peuvent ainsi se doter de partenaires forts d'excellentes expertises d'une part dans le secteur financier et de d'autre part parmi les acteurs de tous les domaines de l'intérêt général. On constate d'ailleurs à ce titre une forte évolution de la place financière : de nos jours, les services de conseil en philanthropie font partie intégrante d'une gamme complète de services de gestion de patrimoine. La philanthropie joue ainsi un rôle important dans la diversification en cours de la place financière luxembourgeoise.

Une ambition de la Fondation a été de stimuler de nouveaux secteurs pour les engagements philanthropiques et d'apporter une valeur ajoutée en soutenant les bailleurs de fonds intéressés à prendre un engagement à long terme. Le modèle de la Fondation permet de répondre aux besoins spécifiques (discretion, suivi de leur projet) d'une nouvelle classe de donateurs et donc de débloquer de nouvelles ressources pour la philanthropie.

Dans cette perspective, depuis la création de cette nouvelle institution, nous avons appuyé nos efforts sur les trois points suivants.

- Etablir un solide réseau avec des intermédiaires qui conseillent les personnes concernées à l'exemple de banquiers privés, avocats et notaires.

- Stimuler notamment le secteur des banques privées pour inclure les services de conseil en philanthropie comme partie intégrante d'une gamme complète de services de gestion de patrimoine.
- Contribuer à apporter une visibilité accrue à l'ensemble du secteur caritatif au Luxembourg avec le but d'établir le Luxembourg comme centre d'excellence pour la philanthropie.

Ainsi, au cours de l'année 2010, nous avons organisé un « road show » couvrant la plupart des banques privées au Luxembourg afin d'informer leur personnel sur les services offerts et afin d'assister les conseillers de clientèle et les stimuler à aborder avec leurs clients la thématique de la philanthropie. Un des objectifs de la Fondation était de créer une communauté de conseillers compétents dans le domaine de la philanthropie au Luxembourg.

Dans ce contexte, nous avons également organisé en juin 2010 une formation approfondie sur trois jours visant les professionnels du secteur financier en contact direct avec une clientèle de type banque privée et gestion de fortune. Le but de cette formation était de transmettre aux participants les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour pouvoir gérer les attentes toujours plus novatrices des clients de tous horizons, luxembourgeois et européens, privés et entreprises, dans le domaine complexe de la philanthropie. La philanthropie a aussi été incluse dans le programme de « Certified Wealth Manager » offert par l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg, IFBL.

Toujours dans le but d'encourager la philanthropie privée et afin d'améliorer le degré d'expertise de la place sur ces questions, la Fondation a dans le courant de l'année 2010 lancé la première édition d'une « philanthropy newsletter », composée

d'articles sur les derniers développements dans le secteur de la philanthropie.

Enfin, ayant conscience de l'importance de l'évaluation de l'impact social auprès des populations bénéficiaires, nous avons réuni dans le courant de 2010 autour d'une table ronde un groupe d'experts d'origines très variées pour discuter des meilleures pratiques et perspectives à mettre en place dans ce but précis.

Outre ces différentes formations et événements, nous avons participé comme intervenant dans un bon nombre de conférences au Luxembourg et à l'étranger, toujours dans l'optique de contribuer à la création d'une conscience nationale et internationale. Dans ce même contexte, l'Ambassadeur du Luxembourg en France et la Fondation ont invité à Paris au mois de juin 2010 des représentants des autorités françaises et de la société civile à une rencontre autour de la philanthropie.

Du point de vue de l'origine des fondateurs, on se réjouira de constater que la Fondation est non seulement sollicitée par des philanthropes d'origine luxembourgeoise, mais bien souvent également par des citoyens européens, déterminés à étendre leur action philanthropique à plusieurs pays. La stabilité politique et économique du Luxembourg, sa situation au cœur de l'Europe et surtout sa concentration d'experts internationaux multilingues en matière juridique, fiscale et financière, attirent les philanthropes de toute l'Europe.

Il mérite d'être souligné que la Fondation travaille sur des thématiques variées et est active sur des terrains très divers. Elle se voit comme un facilitateur qui réunit les parties prenantes, gardant à l'esprit les priorités que fixent eux-mêmes les nombreux donateurs qui font confiance à la Fondation. La capacité d'agir à tous les niveaux est une des forces de la Fondation et,

comme ce rapport en témoigne, nous opérons à des niveaux multiples, du local à l'international, dans divers secteurs et sur des thématiques variées comme la pauvreté, la culture, la santé et la recherche ou encore l'éducation.

Dans la section suivante, vous retrouverez les descriptifs des fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, ainsi que leurs secteurs d'engagements et les projets soutenus.

Avant de conclure, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué avec leur générosité et leur engagement. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés au nom de tous ceux qui bénéficient de notre action et de notre soutien.

Je souhaiterais également remercier les personnes tierces et les présidents des Comités de Gestions des Fondations abritées ainsi que les membres de l'Advisory Committee qui apportent tous à titre bénévole leur expertise à la Fondation et à ses actions.

En vous souhaitant une bonne lecture.

**Tonika Hirdman**

## Présentation des fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

### The C. Ehrnrooth Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Juillet 2010 / illimitée

Objectif :

Promouvoir la recherche scientifique, l'étude des beaux-arts et de la littérature et des activités culturelles. Peut également financer de l'équipement médical et s'engager pour donner une aide ponctuelle lors d'incidents touchant les hommes ou l'environnement.

Réalisations :

Création de la bourse C. Ehrnrooth à la Clinique de Chirurgie Neurologique de l'Hôpital Universitaire Central d'Helsinki, pour des études approfondies dans le domaine de la recherche, du diagnostic et de la chirurgie neurologique.

### Fondation Campine Vivante

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation à dotation

Date de création / Durée :  
Janvier 2010 / illimitée

Objectif :

Préserver le patrimoine naturel, culturel, historique et humain de la région de la Campine en Belgique.

Réalisations :

Soutien à un projet de l'organisation Natuurpunt visant la création et l'entretien d'une réserve naturelle dans les bassins fluviaux de la Grande et Petite Nete. Contribution aux travaux de conservation des bâtiments historiques de l'Abbaye de Postel.

### Education and Integration for All Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Juillet 2009 / illimitée

Objectif :

Améliorer les conditions de vie physiques, mentales, morales et psychologiques d'enfants orphelins ou vulnérables, notamment à travers l'amélioration de leurs conditions de scolarité aussi bien à Luxembourg qu'à l'étranger.

Réalisations :

Financement du Réseau Mehozetu en Namibie, un réseau d'écoles créées par des bénévoles locaux pour prendre en charge des enfants orphelins ou vulnérables.

## Fondation Eté

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation hybride

Date de création / Durée :  
Août 2009 / illimitée

Objectif :  
Soutenir de manière flexible des projets individuels dans les domaines de l'éducation, de la culture et du social au Luxembourg en donnant le coup de pouce non bureaucratique qui peut faciliter ou accélérer la réalisation du projet.

Réalisations :  
Bourses allouées à une trentaine de projets dans les domaines de l'éducation, de la culture et du social au Luxembourg.

## Fondation Enovos

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Septembre 2010 / 3 ans  
(renouvelable)

Objectif :  
Préserver notre planète et le bien-être des générations futures en appuyant la mise en valeur et le développement de sources d'énergie renouvelables au niveau du Luxembourg et de la Grande Région; et en soutenant des projets sociaux aidant les membres de la société requérant un appui particulier.

Réalisations :  
Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2011.

## Fondation Christine Tesch-Goblet d'Alviella appelée La Violette

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Mars 2010 / 5 ans  
(renouvelable)

Objectif :  
Aider des personnes atteintes d'un cancer à améliorer leur vie ou à tout simplement revivre à travers l'art, tant dans la phase de chimiothérapie et/ou radiothérapie que dans la phase de rémission.

Réalisations :  
Etude au Luxembourg et en Belgique sur les besoins des personnes atteintes d'un cancer.

## Fondation Lily & Francy

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation à dotation

Date de création / Durée :  
Décembre 2010 / illimitée

Objectif :  
Soutenir les enfants orphelins, abandonnés ou dont le placement est rendu nécessaire.

Réalisations :  
Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2011.

## Fondation Linckels-Voss

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation à dotation

Date de création / Durée :  
Septembre 2010 / 10 ans

Objectif :  
Soutenir les plus démunis dans des pays en voie de développement présentant une certaine stabilité politique.

Réalisations :  
Financement du programme de renforcement familial conduit par SOS Villages d'Enfants Monde à Sinje au Libéria.

## Fondation Maor Ben Zion

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Février 2010 / 3 ans

Objectif :  
Contribuer au développement d'une société vivant en paix en soutenant des projets visant l'amélioration de l'éducation de jeunes issus de quartiers populaires en Israël.

Réalisations :  
Financement du Maor Ben Zion Project à Petach-Tikva en Israël. Ce projet a comme but d'enseigner les éducateurs dans les écoles publiques dans l'application d'une méthodologie pédagogique visant un développement équilibré des capacités intellectuelles et physiques des élèves pour éviter l'apparition de troubles de comportement et la violence entre les élèves.

## The Mangrove Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Janvier 2010 / 3 ans

Objectif :  
Agir et encourager d'autres à agir pour la préservation de notre planète comme un habitat convenable pour les générations futures. Sensibiliser le grand public et soutenir des organisations, des personnes et des projets présentant des solutions viables et durables aux actuels problèmes environnementaux et socioéconomiques.

Réalisations :  
Participation au financement du documentaire « Into Eden » de la réalisatrice Leila Connors. Appui financier de l'association Les Amis de Gambie opérant un orphelinat en Gambie.

## Fondation Marienburg

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation à dotation

Date de création / Durée :  
Octobre 2010 / illimitée

Objectif :  
Soutenir des jeunes en difficulté et encourager la coopération dans le domaine culturel et scientifique au niveau de la Grande Région.

Réalisations :  
Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2011.



## The Micah 6:8 Foundation

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Août 2010 / 5 ans  
(renouvelable)

Objectif :

Soutenir des projets chrétiens qui ont comme but de répondre aux besoins des populations pauvres et défavorisées indépendamment de leurs convictions religieuses. Aider les personnes qui souffrent de la pauvreté, de troubles d'apprentissage, de problèmes familiaux ou de difficultés dans leur vie sociale liés à leur milieu de vie difficile.

Réalisations :

Bourses allouées à 9 organisations dans le domaine social.  
Soutien financier à deux orphelinats en Inde et en Roumanie.

## Fondation Notre Dame

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation à dotation

Date de création / Durée :  
Octobre 2009 / illimitée

Objectif :

Sauvegarder le patrimoine culturel et architectural de la Cathédrale Notre Dame de Luxembourg en soutenant les organismes ayant comme objectif la conservation, la restauration et la mise en valeur de la Cathédrale Notre Dame de Luxembourg.

Réalisations :

Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2011.

## Fondation du Pélican de Mie et Pierre Hippert-Faber

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Décembre 2010 / illimitée

Objectif :

Participer au financement de projets de recherche biomédicale, voire biotechnologique, à travers l'Université de Luxembourg et soutenir des institutions engagées dans le domaine des arts et des lettres.

Réalisations :

Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2011.

## Fondation Tremplin

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Décembre 2010 / 10 ans

Objectif :

Soutenir des projets à caractère social, éducatif ou favorisant la cohésion sociale. La priorité est donnée à des initiatives dans la Grande Région présentant le potentiel de devenir autofinancées.

Réalisations :

Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2011.

## Stiftung Pflanzen für Menschen

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Décembre 2010 / 12 ans

Objectif :

Apporter une aide à des personnes socialement défavorisées, et tout particulièrement des enfants, qui se retrouvent dans le besoin suite à une catastrophe naturelle, un conflit ou des conditions de vie difficiles.

Réalisations :

Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2011.

## Stiftung für europäische Bildung und Kultur

sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

Fondation de flux

Date de création / Durée :  
Septembre 2010 / 5 ans  
(renouvelable)

Objectif :

Soutenir des activités et projets visant le développement et la consolidation de l'éducation et de la culture européenne.

Réalisations :

Les premières subventions vont être allouées dans le courant de l'année 2011.

Une fondation abritée a été créée en 2010 sous l'égide de la Fondation de Luxembourg pour devenir active au décès de la fondatrice.

## Les domaines d'action et les projets soutenus par les fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg

### Santé et recherche

Le développement des sciences en général et la recherche médicale en particulier ont joué un rôle crucial dans l'amélioration de la santé publique. Ils sont essentiels dans l'identification et la mesure du rôle des conditions environnementales, du style de vie et des prédispositions génétiques sur le développement de diverses maladies et pathologies. Leur étude permet de développer des stratégies d'action pour améliorer la santé publique et d'évaluer leur impact.

La recherche médicale est une cause populaire auprès des donateurs. Des études ont montré qu'un donateur sur cinq fait une contribution dans ce domaine. Ce comportement est souvent lié à des expériences personnelles. Si quelqu'un dans l'entourage du donateur est atteint d'une maladie particulière, il est naturel de vouloir contribuer aux efforts dans le domaine de la recherche médicale ou de soutenir les services de soins pour les personnes atteintes de cette maladie.

Quatre fondations sous l'égide de la Fondation de Luxembourg se sont investies dans le vaste champ de la santé et de la recherche scientifique avec des approches différentes et originales. Tandis que la fondatrice de la Fondation Marienburg s'est fixé comme un de ses buts de soutenir l'échange entre chercheurs allemands et luxembourgeois, les fondateurs de la Fondation C. Ehrnrooth et de la Fondation du Pélican ont choisi de soutenir les chercheurs dans des institutions universitaires, qu'ils connaissent bien et aimeraient soutenir dans leur travail de recherche et de formation des professionnels de demain. Ainsi en 2010 la Fondation C. Ehrnrooth a par exemple attribué la première bourse à une jeune femme docteur en neurochirurgie faisant des études postdoctorales à la Clinique de Chirurgie Neurologique de l'Hôpital Universitaire Central d'Helsinki.



### Pauvreté et Cohésion Sociale

Environ 2,5 milliards de personnes doivent vivre avec moins de deux dollars par jour et quelque 900 millions souffrent quotidiennement de la faim. Le Produit Intérieur Brut des 41 pays les plus endettés (567 millions de personnes) est inférieur à la fortune combinée des sept personnes les plus riches au monde. La pauvreté touche sévèrement le système d'éducation dans les pays les plus pauvres. Ainsi presque un milliard de personnes sont entrées dans le 21<sup>ème</sup> siècle sans savoir lire ou signer leur nom.

Les victimes les plus vulnérables de la pauvreté sont les enfants. Dans le monde, un milliard d'enfants vivent dans la pauvreté, 640 millions vivent sans hébergement adéquat, 400 millions n'ont pas accès à l'eau propre et 270 millions n'ont aucun accès à des services médicaux. La pauvreté et les problèmes sociaux ne touchent pas seulement les habitants de pays sous-développés ou en voie de développement. Environ 78 millions d'Européens vivent dans le risque de tomber

dans la pauvreté, 19 millions en sont des enfants, estime la Commission Européenne.

La philanthropie continue de jouer un rôle important non seulement dans l'aide dispensée à des personnes souffrantes de conditions de vie difficiles, mais aussi pour soutenir les innovateurs qui œuvrent pour que les bénéficiaires du progrès économique atteignent aussi celles et ceux aux marges de la société et renforcent ainsi la cohésion sociale.

En 2010, les neuf fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg actives dans ce secteur, ont soutenu une vingtaine de projets sociaux au Luxembourg et au niveau international et notamment dans des pays en développement. Les projets s'adressaient à des populations aussi diverses que des jeunes défavorisés ou orphelins, des jeunes mères en difficulté, des chômeurs de longue durée, des toxicomanes, des anciens détenus ou des personnes souffrant d'une maladie ou d'un handicap.



## Culture et Diversité

Le domaine de la culture est perçu comme un champ d'action naturel pour le mécénat et la philanthropie privée, puisque historiquement les grands philanthropes sont souvent retenus pour leurs donations à des institutions et hauts lieux de l'expression artistique et de la conservation de la mémoire culturelle : Musées, Opéras, Salles de Concerts, Bibliothèques etc. Les donateurs modernes s'intéressent toujours à la culture mais leur approche est plus personnelle et souvent plus discrète.

Ainsi dans ce domaine les objectifs des fondations abritées sont fortement influencés par les intérêts personnels des fondateurs. Si les fondateurs de la Fondation Campine Vivante et de la Fondation Notre Dame ont choisi de contribuer à la conservation d'immeubles historiques pour les générations futures, ils sont motivés par des attaches personnelles et des émotions fortes qui les lient à ces bâtisses.

Le mécénat classique bénéficiant directement aux artistes ou acteurs du monde culturel, continue de jouer son rôle crucial d'appui au développement de l'offre culturelle et à l'essor de nouvelles formes d'expression permettant de traiter les sujets interpellant la société d'aujourd'hui. Les fondations abritées ont ainsi soutenu en 2010 la production d'une dizaine d'œuvres d'arts ou événements artistiques, parmi lesquels des spectacles de danses, des expositions de peinture, des projets de théâtre, des enregistrements musicaux, de films documentaires et de livres. Deux projets favorisant l'accès à la culture et le dialogue interculturel et intergénérationnel ont aussi été rendus possible grâce à l'appui de fondateurs ayant reconnu que l'accès à la culture et la compréhension de la réalité culturelle des autres est aussi un facteur puissant de cohésion sociale.



## Education Universelle

L'éducation est un facteur essentiel du développement économique. Financer l'éducation de jeunes dans des pays en voie de développement ou attribuer des bourses à des jeunes dans des pays développés n'ayant pas la capacité de financer leurs propres études, est un mode d'action très prisée des philanthropes. Spécialement les entrepreneurs du monde économique sont conscients de l'importance de non seulement donner une éducation aux jeunes, mais aussi de leur instiller l'esprit entrepreneurial nécessaire au développement.

La première fondation abritée à avoir été créée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg en 2009 est justement dédiée à l'amélioration des conditions de vie d'enfants orphelins ou vulnérables en leur donnant accès à l'éducation. Créée par le Directeur d'une PME luxembourgeoise et son épouse motivés par la conviction que l'éducation est indispensable au développement d'un en-

fant, d'un adulte et même d'un pays, la Education and Integration for All Foundation a ainsi choisi de soutenir un réseau d'écoles mis en place par des bénévoles en Namibie prenant en charge des enfants orphelins ou vulnérables parce que leurs parents souffrent du SIDA.

Six autres fondations ont depuis été constituées pour soutenir les jeunes au Luxembourg et dans le monde, avec le résultat que c'est ce secteur qui en 2010 a reçu la plus grande partie des subventions allouées par les fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg. Ces moyens ont permis de financer une grande diversité de projets dans le domaine de l'éducation. L'éventail va de cours d'appui pour jeunes immigrés au Luxembourg, en passant par un projet d'amélioration de l'éducation du personnel enseignant dans des quartiers défavorisés en Israël jusqu'au soutien alloué à des orphelinats au Libéria ou en Gambie.



## Biodiversité et Changement Climatique

La conservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont considérées comme les challenges cruciaux du 21<sup>ème</sup> siècle. A titre d'exemple, 90 % des grands prédateurs marins ont été prélevés par la pêche industrielle durant ces 50 dernières années. L'élimination des prédateurs clés dans la chaîne alimentaire a des répercussions sur tout l'écosystème comme le démontrent des études scientifiques. Certains spécialistes prédisent même que sans changements rapides des pratiques de pêche actuelles, la pêche industrielle aura épuisé les stocks marins exploitables d'ici 2048.

Le réchauffement climatique attendu par les scientifiques dans ce siècle va avoir des conséquences considérables pour l'homme et la nature. L'augmentation du niveau de la mer pourra mettre en péril les régions côtières et beaucoup de petites îles. On va devoir faire face à un accroissement de la fréquence et de la sévérité des grandes tempêtes.

La nouvelle génération est sensible à l'énorme défi environnemental qui se pose et l'engagement philanthropique dans le domaine environnemental progresse. Les philanthropes d'aujourd'hui peuvent jouer un rôle vital en utilisant leurs ressources pour instaurer une approche collaborative entre acteurs clés, institutions influentes et toutes les personnes concernées pour atteindre leurs buts au niveau de la sauvegarde de la biodiversité et de la stabilisation du climat.

Les approches poursuivies par les fondations abritées vont de l'engagement local jusqu'à la sensibilisation au niveau mondial. Ainsi la Fondation Campine Vivante créée par une retraitée belge issue de la région Campine soutient un projet local visant la création d'une

nouvelle réserve naturelle dans les bassins fluviaux de la région, pendant que la Mangrove Foundation appuie la production d'un film de sensibilisation à visée mondiale.

Il est aussi intéressant de noter que dans le courant de l'année 2010 deux entreprises internationales basées à Luxembourg ont établi des fondations abritées sous l'égide de la Fondation de Luxembourg pour être actives dans ce domaine. Cet engagement reflète le fait que les acteurs économiques ont reconnu le fait qu'il est devenu impératif d'agir, et d'encourager le plus grand nombre à agir pour la préservation de notre planète. Tandis que la Mangrove Foundation met un fort accent sur la sensibilisation du grand public et des projets innovants d'organisations ou de personnes présentant des nouvelles solutions viables et durables aux actuels problèmes environnementaux et socio-économiques, la Fondation Enovos mise beaucoup sur l'ingéniosité de l'Homme et appuie le développement de nouvelles technologies qui lui permettront de se développer et de s'épanouir en ménageant les ressources naturelles.



## Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Au Conseil d'Administration de la Fondation de Luxembourg  
59, boulevard Royal  
L-2449 Luxembourg

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Fondation de Luxembourg, comprenant le bilan au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants

concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Fondation de Luxembourg au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Ernst & Young  
Société Anonyme  
Cabinet de révision agréé

Bernard Lhoest  
Luxembourg, le 4 avril 2011

## Comptes annuels – Bilan

Actif	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>Actif immobilisé</b>	3	3.921.732	3.791.396
Immobilisations incorporelles		11.563	23.126
Immobilisations corporelles		20.534	41.069
<i>Autres installations, outillage et mobilier</i>		20.534	41.069
Immobilisations financières		3.889.635	3.727.201
<i>Titres ayant le caractère d'immobilisations</i>		3.889.635	3.727.201
<b>Actif circulant</b>		8.759.535	1.785.869
Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		7.500	-
Autres valeurs mobilières	4	5.078.336	817.151
Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et en caisse	5	3.673.699	968.718
<b>Comptes de régularisation</b>	6	126.384	98.771
<b>Total Actif</b>		12.807.651	5.676.036

Passif	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
<b>Capitaux propres</b>	7	12.381.328	5.478.259
Fonds propres de la Fondation de Luxembourg		4.000.000	4.000.000
Fonds propres des fondations abritées		8.147.351	862.392
Subvention d'équilibre non utilisée		233.977	615.867
Résultat de l'exercice / la période		-	-
<b>Fonds dédiés</b>	8	345.249	141.057
<b>Dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an</b>		81.074	56.720
Dettes sur achats et prestations de services		61.886	44.622
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		11.688	12.098
<i>Dettes fiscales</i>		5.842	5.202
<i>Dettes au titre de la sécurité sociale</i>		5.846	6.896
Autres dettes		7.500	-
<b>Total Passif</b>		12.807.651	5.676.036

## Comptes annuels – Compte de profits et pertes

Charges	Notes	Du 1 <sup>er</sup> jan 2010 au 31 déc 2010	Du 9 jan 2009 au 31 déc 2009
<b>Autres charges externes</b>	9	142.320	144.952
<b>Frais de personnel</b>	10	377.155	280.654
<i>Salaires et traitements</i>		340.289	254.271
<i>Charges sociales couvrant les salaires et traitements</i>		36.866	26.383
<b>Corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles</b>	3	32.098	32.098
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	3	86.501	63.145
<i>Autres intérêts et charges</i>		86.501	63.145
<b>Résultat de l'exercice / la période</b>		-	-
		638.074	520.849

Produits	Notes	Du 1 <sup>er</sup> jan 2010 au 31 déc 2010	Du 9 jan 2009 au 31 déc 2009
<b>Autres produits d'exploitation</b>	11	108.776	10.986
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	12	147.408	125.730
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>		147.408	125.730
<b>Subvention d'équilibre</b>	7	381.890	384.133
		638.074	520.849

### Fondation de Luxembourg

#### Annexe au 31 décembre 2010

##### Note 1 – Généralités

Fondation de Luxembourg (ci-après la « Fondation ») a été constituée le 18 décembre 2008 sous la forme d'une fondation pour une durée illimitée, régie par ses statuts et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif. La Fondation a son siège social au 59, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Les statuts de la Fondation ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations en date du 21 janvier 2009. La Fondation est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro G 198. L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Le premier exercice social de la Fondation court de la date de l'application des statuts par arrêté Grand-ducal le 9 janvier 2009 au 31 décembre 2009.

La Fondation a pour objet de promouvoir l'engagement philanthropique de personnes physiques et morales. A cette fin, elle peut prendre ou soutenir des initiatives et programmes dans les domaines scientifique, social, culturel, environnemental et tout autre domaine d'intérêt général, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger. En vue de réaliser son objet, la Fondation peut notamment :

- agir par l'information et le conseil ;
- développer des services et outils promouvant et facilitant l'engagement philanthropique ;
- octroyer des soutiens financiers, prix, récompenses et autres subsides à des organisations, publiques ou privées, des groupes d'individus ou des personnes individuelles ;
- lancer des appels à projets ;
- promouvoir des études et recherches ;

- développer des programmes d'actions propres ;
- créer ou participer à d'autres organismes, fondations, associations ou groupements à caractère non lucratif ;
- intervenir par toute autre manière conforme à son objet social.

Les comptes annuels de la Fondation retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission principale qui est l'accueil et la gestion de fonds et fondations (activité fondations abritées). Ces comptes comprennent :

- le bilan qui synthétise en valeur actuelle la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation, incluant notamment les dix-huit fondations abritées existantes au 31 décembre 2010 (trois fondations abritées existantes au 31 décembre 2009) ;
- le compte de résultat qui récapitule et consolide les produits et les charges de l'année / la période selon leur destination ;
- l'annexe qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de profits et pertes.

Les fondations abritées se divisent en deux grandes catégories :

- les fondations à dotation : elles disposent d'un patrimoine à caractère pérenne et productif de revenus utilisés chaque année au bénéfice de la cause choisie ;
- les fondations de flux : elles fonctionnent grâce à des versements réguliers effectués par le donateur ou par des tiers sollicités par lui.

Au 31 décembre 2010, la Fondation inclut six fondations à dotation, onze fondations de flux et une fondation hybride. Au 31 décembre 2009, la Fondation incluait une fondations à dotation, une fondation de flux et une fondation hybride.

## Note 2 – Principales méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes comptables généralement admis au Grand-Duché de Luxembourg.

Les comptes annuels de la Fondation ont été préparés conformément aux principes comptables et règles d'évaluation décrites ci-après.

### 2.1 Base de conversion des éléments exprimés en monnaies étrangères

La Fondation tient sa comptabilité en euros (« EUR ») et les comptes annuels sont établis dans la même devise.

A l'exception des actifs immobilisés qui restent convertis au cours de change historique, les postes de bilan exprimés dans une devise autre que l'EUR sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Durant l'exercice, les opérations libellées en devise autres que l'EUR sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

### 2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de revient, diminués des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés de telle manière à amortir la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles sur la durée d'utilisation.

Les amortissements sont linéaires et sont pratiqués à raison de 33,33 % par an.

Lorsque la Fondation considère qu'un actif immobilisé a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### 2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance.

Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont enregistrées en compte de profits et pertes sur la durée de vie résiduelle des actifs concernés. Ces différences sont enregistrées annuellement sur le compte des immobilisations financières, impactant le coût d'acquisition initial à la baisse (agios) ou à la hausse (disagios).

### 2.4 Autres créances

Les autres créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

### 2.5 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont portées au bilan au prix d'acquisition. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les

frais accessoires au prix d'achat. Le prix d'acquisition est déterminé selon la méthode des prix moyens pondérés.

A la date de clôture, elles sont valorisées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur de marché. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. La valeur de marché correspond pour :

- les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé, au dernier cours disponible le jour de l'évaluation ;
- les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif, à la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

### 2.6 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation à l'actif du bilan incluent les intérêts courus non échus sur les immobilisations financières.

### 2.7 Capitaux propres

Les capitaux propres se divisent en fonds propres de la Fondation et fonds propres des fondations abritées. On retrouve les rubriques suivantes :

- la dotation propre de la Fondation, à hauteur de : la dotation initiale constituée par les apports des fondateurs ;

des dotations complémentaires constituées par les legs et donations successifs affectés à la dotation de la Fondation.

- les dotations des fondations abritées de la Fondation : la Fondation ouvre un fonds avec dotation dès lors qu'une ou plusieurs personnes physiques ou morales lui ont affecté, de manière irrévocable, un capital productif de revenus ;
- les reports à nouveau créditeurs ou débiteurs en fin d'exercice des fondations abritées ;
- les réserves : cette rubrique permet aux fondations de constituer des économies, moins liquides que le report à nouveau, mais qui contrairement à la mise à la dotation permet une reprise le moment voulu ;
- le report à nouveau ;
- le résultat de la Fondation.

Les capitaux propres de la Fondation incluent également une subvention d'équilibre, visant à compenser les pertes d'exploitation que la Fondation aurait constatée au cours de ses premières années d'existence si cette subvention ne lui avait pas été accordée. Cette subvention est enregistrée en compte de profits et pertes au rythme des pertes d'exploitations constatées par la Fondation.

### 2.8 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par les donateurs ou testateur à des programmes d'intervention de la Fondation, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

### 2.9 Dettes

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur de remboursement.

### Note 3 – Actif immobilisé

Au 31 décembre 2010 et 2009, le portefeuille titres de la Fondation est classé parmi les immobilisations financières, le Conseil d'Administration considérant qu'il s'agit d'actifs immobilisés et non de fonds de roulement, qui garantissent la pérennité de la Fondation et lui fournissent les ressources annuelles nécessaires à ses activités.

Pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2010, l'évolution des actifs immobilisés s'analyse comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)

Libellé	Valeur d'acquisition au début de l'exercice	Additions / Sorties de l'exercice	Valeur d'acquisition à la fin de l'exercice	Corrections de valeur au début de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Corrections de valeur à la fin de l'exercice	Solde net à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>34.689</b>	-	<b>34.689</b>	<b>(11.563)</b>	<b>(11.563)</b>	<b>(23.126)</b>	<b>11.563</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>61.604</b>	-	<b>61.604</b>	<b>(20.535)</b>	<b>(20.535)</b>	<b>(41.070)</b>	<b>20.534</b>
<i>Autres installations, outillage et mobilier</i>	<i>61.604</i>	-	<i>61.604</i>	<i>(20.535)</i>	<i>(20.535)</i>	<i>(41.070)</i>	<i>20.534</i>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3.787.446</b>	<b>241.980</b>	<b>4.029.426</b>	<b>(60.245)</b>	<b>(79.546) *</b>	<b>(139.791)</b>	<b>3.889.635</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>3.883.739</b>	<b>241.980</b>	<b>4.125.719</b>	<b>(92.343)</b>	<b>(111.644) *</b>	<b>(203.987)</b>	<b>3.921.732</b>

\* L'amortissement sur l'exercice des agios et disagios sur les immobilisations financières s'élève à EUR 79.546 (2009 : EUR 60.245) comptabilisé en intérêts et charges assimilés.

### Note 4 – Valeurs mobilières

Au cours de l'année 2010, la Fondation a en gestion sept portefeuilles (2009 : deux portefeuilles) de valeurs mobilières reliés à sept fondations abritées (2009 : deux fondations abritées) pour un montant net de EUR 5.078.336 (2009 : EUR 817.808).

(exprimé en EUR)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Fondation de Luxembourg	307.899	811.453
Fondations abritées	3.365.800	157.265
	<b>3.673.699</b>	<b>968.718</b>

### Note 5 – Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse

La trésorerie commune de la Fondation et des fondations abritées est gérée de façon centralisée par la Fondation. Au 31 décembre 2010 et 2009, cette rubrique se décompose de la manière suivante (exprimé en EUR) :

### Note 6 – Comptes de régularisation

Au 31 décembre 2010 et 2009, les comptes de régularisation de la Fondation se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Intérêts courus sur comptes bancaires	507	2.568
Intérêts courus sur portefeuille de la Fondation	70.420	66.892
Intérêts courus sur portefeuilles des fondations abritées	55.457	29.033
Autres	-	278
	<b>126.384</b>	<b>98.771</b>



#### Note 7 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres de la Fondation sont constitués des fonds propres de la Fondation de Luxembourg (EUR 4.000.000), des fonds propres des fondations abritées (EUR 8.147.351) et d'une subvention d'équilibre non utilisée (EUR 233.977).

En décembre 2008, la Fondation a reçu une dotation initiale de EUR 5.000.000 de la part de :

- l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (EUR 2.500.000) ;
- l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte (EUR 2.500.000).

Cette dotation initiale incluait une subvention d'équilibre de EUR 1.000.000 dont bénéficie la Fondation pour compenser les pertes d'exploitation qu'elle aurait constatées au cours de ses premiers exercices. Au 31 décembre 2010, un montant de EUR 766.023 (2009 : EUR 384.133) a été utilisé.

Au 31 décembre 2010 et 2009, les fonds propres des fondations abritées se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Fonds propres au début de l'exercice / la période	862.392	-
Dotations au cours de l'exercice / la période	7.883.803	1.136.195
Affectation des fonds dédiés	(552.259)	(280.992)
Report à nouveau débiteur des fondations abritées	(46.585)	7.189
	8.147.351	862.392

#### Note 8 – Fonds dédiés

Au 31 décembre 2010, les fonds dédiés sont constitués de EUR 345.249 alloués à des projets dans trois fondations abritées.

Au cours de l'année 2010, un montant de EUR 348.067 a été utilisé dans des projets.

#### Note 9 – Autres charges externes

Au 31 décembre 2010 et 2009, les autres charges externes se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Honoraires	56.519	59.197
Loyers et charges locatives	35.873	32.650
Frais de représentation	10.031	4.180
Maintenance et entretien matériel informatique	13.520	11.910
Fournitures de bureau	10.872	9.403
Frais de communication	6.747	9.201
Frais de déplacement	4.965	7.733
Autres	3.793	10.678
	142.320	144.952

#### Note 10 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2010 et 2009, la Fondation emploie 4 personnes.

#### Note 11 – Autres produits d'exploitation

Au 31 décembre 2010 et 2009, les autres produits de l'exploitation se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Prestations de services aux fondations abritées	70.026	10.986
Honoraires de consultance	38.750	-
	<b>108.776</b>	<b>10.986</b>

#### Note 12 – Autres intérêts et produits assimilés

Au 31 décembre 2010 et 2009, les autres intérêts et produits assimilés se détaillent comme suit (exprimé en EUR) :

(exprimé en EUR)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Intérêts sur dépôts à terme	11.223	29.311
Intérêts sur portefeuilles d'immobilisations financières et valeurs mobilières	136.087	95.429
Autres	98	990
	<b>147.408</b>	<b>125.730</b>

#### Note 13 – Promesses de dons

Au 31 décembre 2010, les promesses de dons, sous forme de legs testamentaire, s'élèvent approximativement à EUR 43 millions au travers de deux fondations abritées de dotation.

**Editeur** : Fondation de Luxembourg  
**Photos** : Martin Ras – SOS Villages d'Enfants Monde  
Jan Dirx – Natuurpunt  
Alexander Raths – Fotolia.com  
Maor Ben Zion Foundation  
Fondation de Luxembourg  
**Layout** : Vidale-Gloesener  
**Impression** : Imprimerie Reka

© Avril 2011



FONDATION  
DE LUXEMBOURG

B.P. 281 L-2012 Luxembourg  
Tél. (+352) 274 748 1 Fax (+352) 274 748 279  
secr@fdlux.lu www.fdlux.lu